

POINT D'ACCÈS AU DROIT



UN SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL

ACCUEIL ET ÉCOUTE

INFORMATION DE PROXIMITÉ

Sur les droits et devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs

SOUTIEN AUX FAMILLES

Sur toutes les missions d'ordre général dans le domaine judiciaire, en interface avec l'association d'aide aux victimes

AIDE À LA CONSTITUTION DE DOSSIERS

Affaires familiales, aide juridictionnelle...

ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES

Judiciaires et administratives

ORIENTATION VERS LES BONNES INSTANCES

CONSULTATION JURIDIQUE GRATUITE

Auprès des avocats du Barreau de Bonneville

CONTACT DU PAD : 04 50 07 61 53 - HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI DE 8H45 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H15

LE 1ER ET 3ÈME VENDREDI DU MOIS, AU PAYS ROCHOIS DE 8H45 À 12H30